

## Arrêté n° 19/192/CM

### **Délégation de fonctions à Monsieur Pascal Montecot dans le cadre de la conduite de la négociation relative à la procédure 20197DSP06, Délégation de service public pour la création et à l'exploitation d'une station Gaz Naturel Véhicules (GNV) publique à l'Anjoly sur la commune de Vitrolles**

#### **VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- La délibération n° FAG 001-4256/18/CM du 20 septembre 2018 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'élection de Madame Martine Vassal, en qualité de Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis motivé de la commission de concession réunie le 18 juillet 2019 et le rapport d'analyse des offres annexé.

#### **CONSIDÉRANT**

- Qu'il y a lieu dans l'intérêt du bon fonctionnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, que la Présidente donne délégation temporaire dans le cadre de la procédure de délégation de service public pour la création et l'exploitation d'une station GNV publique à l'Anjoly sur la commune de Vitrolles afin de mener librement toute discussion utile avec les entreprises ayant présenté une offre.

#### **ARRETE**

##### **Article 1 :**

Sont déléguées, sous la surveillance et la responsabilité de la Présidente, pour mener avec le candidat Proviridis, pour lequel la Commission de délégation de service public a émis un avis favorable, les discussions utiles dans le cadre de la phase de négociations de la procédure de délégation de service public pour la création et l'exploitation d'une station GNV publique à l'Anjoly sur la commune de Vitrolles à Monsieur Pascal Montecot.

**Article 2 :**

Monsieur Pascal Montecot pourra être assisté, dans le cadre de ces négociations, à raison de leur compétence dans le domaine considéré, par :

- Monsieur Yannick Tondut, Directeur Général Adjoint à la mobilité, Déplacements, Transports, Espace public et Voirie
- Monsieur Jean Louis Dalmasso, Directeur Général Adjoint délégué aux services de transport
- Monsieur André Hémerly, Directeur des Infrastructures, Stationnements et Equipements de Mobilité
- Madame Isabelle Mirandola, Directrice Adjointe DIEM
- Monsieur Jean-François Denis, Chef de Projet construction dépôt Bus de l'Etang (DIEM)
- Madame Delphine Lerudelier, Directrice DPAO Centre
- Monsieur David Herquelle, Directeur des Transports / Réseau Interurbain et Transports Scolaires
- Madame Nadine Clément, chargée de mission suivi de DSP direction de proximité Territoire du Pays d'Aix
- Monsieur Remy Lazzeri, DPAO Centre - responsable technique
- Monsieur Alain Trabuc, Directeur juridique, Schémas, Grands Projets et Contentieux
- Monsieur Nicolas Derne, Chef du Service juridique Gestion des services publics et Concessions
- Monsieur Olivier Vernhettes, Conseiller juridique, Service juridique Gestion des services publics et Concessions
- Monsieur Thibault Guibert, assistant à maîtrise d'ouvrage, Eurogroup Consulting
- Madame Aude Giely, assistant à maîtrise d'ouvrage, Eurogroup Consulting
- Monsieur Eric Sallez, assistant à maîtrise d'ouvrage, SETEC
- Monsieur Julien Bouteiller, assistant à maîtrise d'ouvrage, B-Avocats
- Pauline Champeau, assistant à maîtrise d'ouvrage, B-Avocats

**Article 3 :**

La présente délégation prendra fin à l'issue de la dernière réunion ou du dernier courrier, relatif à cette phase de négociation.

**Article 4 :**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 14 août 2019

**Martine VASSAL**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 Août 2019